



ÉGLISE RÉFORMÉE

Première au Forum des métiers

CLAUDE-ALAIN GAILLET

L'Eglise réformée fribourgeoise sera présente à Start!, le Forum des métiers qui se tiendra du 3 au 8 février prochain à Forum Fribourg. Elle y présentera les professions de l'Eglise, à savoir les métiers de pasteur et de diacre, explique Jean-Philippe Blaser, président du Conseil synodal. Cette décision a été avalisée lundi en début de soirée à Grangeneuve par l'approbation, par le Synode, du budget 2015.

La participation à Start! est une première. Ce projet, devisé à 30000 francs, a suscité quelques réserves, certains conseillers synodaux jugeant cette opération coûteuse. «Mais cette démarche a finalement été reconnue comme importante et utile», rapporte le pasteur Jean-Philippe Blaser. «Notre présence dans cette manifestation n'a pas seulement pour but d'éveiller des vocations mais de se présenter, tout simplement, et de montrer la dimension professionnelle et sociale des Eglises.» Par exemple, l'Eglise réformée compte actuellement une dizaine de diacres, dont deux ont été consacrés cette année. «Les diacres ont une activité plus axée sur le côté social et viennent renforcer l'action de l'Eglise dans les paroisses», explique le pasteur Blaser.

Le Synode a donc adopté le budget 2015, qui affiche un déficit de 24000 francs, sur des charges estimées à près de 1,9 million. Un budget par ailleurs en léger recul (-1,5%) par rapport au précédent. Si ce budget ne présente pas de différences notoires avec le budget 2014, il faut quand même noter qu'il prend en compte une indexation des salaires de 0,75%, que les recettes ont été revues un peu la baisse, et que la contribution à la Conférence des Eglises romandes passera de 60000 francs à 100000 francs, ceci en raison d'une nouvelle clé de répartition.

A signaler aussi que, dès l'année prochaine, le Synode fribourgeois se tiendra sans papier. Chacun de ses 90 membres téléchargera sur son ordinateur portable ou sa tablette les documents depuis un site intranet. Le Conseil synodal pratique déjà comme ça. L'Eglise réformée fribourgeoise est ainsi l'une des premières Eglises cantonales «numériques». Avec, à la clé, plusieurs milliers de francs économisés en frais de port et de papier. Un exemple que suivra peut-être, vendredi, le Grand Conseil fribourgeois s'il accepte deux motions proposant un parlement «zéro papier». **I**
